



QUELS CREDITS

POUR QUELS PROJETS ?

Il est important de choisir un crédit adapté à ses besoins d'argent et à son projet, et surtout à celui qui conviendra le mieux à sa situation personnelle.

Utiliser le découvert, à plus forte raison quand il n'a pas fait l'objet d'une autorisation, peut coûter cher, c'est pourquoi il vaut mieux s'orienter vers d'autres formes de crédit.

Il existe de nombreux types de prêt à la consommation aussi, avant de faire son choix, vaut-il mieux connaître les principales caractéristiques des crédits les plus courants.

LE PRÊT PERSONNEL :

Ce crédit est adapté si on a une dépense importante à effectuer (une voiture ou un équipement ménager par exemple).

L'avantage de ce prêt est que l'on n'a pas besoin de justifier auprès de son banquier de l'usage de cet emprunt.

LE PRÊT AFFECTÉ :

Ce type de prêt destiné au financement d'un bien précis, est souvent proposé directement dans les magasins de meubles, d'électroménager, de hi-fi ou d'informatique ou encore par les concessionnaires automobiles. Son avantage est que si l'achat n'a finalement pas lieu ou si le bien n'a pas été livré, le crédit est annulé d'office, l'inconvénient est qu'il est un peu plus cher.

LE CRÉDIT PERMANENT OU REVOLVING

Appelé également "crédit renouvelable", il se présente comme une réserve d'argent permanente, accessible à tout moment, et qui se renouvelle partiellement au fil de ses remboursements. Il est souvent associé à une carte bancaire ou à une carte de magasin. Son avantage est sa souplesse d'utilisation. Il est, par exemple, facile de puiser dans cette réserve d'argent en cas de coup dur mais, de ce fait, il est plus coûteux qu'un prêt personnel classique.

Attention il doit être manipulé avec précaution car mal géré il est aussi la source la plus significative du surendettement.

Pour emprunter dans de bonnes conditions, il ne faut pas surestimer ses capacités réelles de remboursement. Et pour faire ce calcul, il faut prendre en compte non seulement le montant des remboursements mais également la durée de l'engagement.

